

<https://www.observatoire-collectivites.org/spip.php?article8425>

Au journal officiel du 23 novembre 2019

- Actualité - Au journal officiel -



Publication date: lundi 25 novembre 2019

Copyright © Observatoire Smacl des risques de la vie territoriale - Tous
droits réservés

Reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle / Réserve naturelle nationale de Sixt-Fer-à-Cheval / Passy (Haute-Savoie) / Construction d'une station d'épuration des eaux usées sur le territoire de la commune de Tredrez-Locquemeau (Côtes-d'Armor) / Régime juridique du schéma d'aménagement régional / Agrément de la Fédération des associations d'action sociale

Catastrophe Naturelle

Arrêté du 21 novembre 2019 portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle [NOR : INTE1933339A](#)

Environnement

Décret n° 2019-1218 du 21 novembre 2019 redéfinissant le périmètre et la réglementation de la réserve naturelle nationale de Sixt-Fer-à-Cheval / Passy (Haute-Savoie) [NOR : TREL1908960D](#)

Urbanisme

Arrêté du 6 novembre 2019 portant autorisation exceptionnelle, au titre de l'article L. 121-5 du code de l'urbanisme, en vue de la construction d'une station d'épuration des eaux usées sur le territoire de la commune de Tredrez-Locquemeau (Côtes-d'Armor) [NOR : TERL1926501A](#)

Ordonnance n° 2019-1170 du 13 novembre 2019 relative au régime juridique du schéma d'aménagement régional (rectificatif) [NOR : LOGL1922260Z](#)

Arrêté du 19 novembre 2019 portant agrément de la Fédération des associations d'action sociale [NOR : TERL1931764A](#)

L'intégralité du JO n°0272 du 23 novembre 2019

